

Point 61 - Programmes d'ancrages communaux - Poursuite de certaines opérations.

Le cdH se réjouit de l'avancement de certains projets portés par le programme d'ancrage communal.

Il y a cependant un dossier qui nous interpelle fortement.

L'abandon du projet de la maison rue des Raines 86 appelée Maison Lambrette.

Il est vrai que le coût nous paraît excessif (1.738.624€ pour 4 appartements).

Il faut savoir que derrière ce prix il n'y a pas uniquement les 4 appartements, mais il y a aussi la rénovation de l'ensemble du bâtiment.

Ce bâtiment fait partie du patrimoine de notre vieille ville et dans la rénovation du quartier St-Remacle – Rue des Raines, cet immeuble en est une pièce centrale.

Le programme d'ancrage prévoit l'abandon du projet mais vous nous dites en section que la rénovation de la Maison Lambrette reste en réflexion au sein du Collège. En réflexion ou dans les oubliettes ?

La question du cdH sera : En retirant ce dossier de l'ancrage communal, quel sera le vecteur financier qui nous permettra d'enfin réaliser cette rénovation ?

En d'autres mots, plutôt que de retirer l'apport financier du programme d'ancrage communal dans ce dossier, ne serait-il pas nécessaire d'unir plusieurs vecteurs financiers afin d'avancer dans cette rénovation ?

Point 71 - Entités consolidées – Régie Communale Autonome – SYNERGIS. Comptes et Bilan 2019.

Mr l'Echevin, nous en avons débattu en conseil d'administration, mais c'est au Collège puis au Conseil que se prennent les décisions budgétaires.

L'intervention du cdH se focalisera sur la nécessité de prévoir à l'avenir au budget communal une dotation plus importante afin de donner les moyens nécessaires à la RCA pour une gestion mieux équilibrée.

La perte au compte de la RCA est de – 82.855€. Cette perte est presque d'année en année récurrente.

La dotation communale s'avère trop juste et ne permet pas à la RCA d'avoir une gestion de ses infrastructures sportives communales ambitieuses.

La RCA doit limiter les entretiens prévus dans les bâtiments. Cela entraîne au bout de quelques années une dégradation importante.

Quelques exemples frappants : Par manque de moyens, la pelouse du terrain de football de Bielmont n'a pas été traitée à temps. In fine cela coûte plus cher par la suite pour récupérer les dégâts.

Afin de limiter les pertes aux comptes, on limite également l'engagement de personnel ouvrier d'entretien pour la piscine. Or la propreté et la santé des personnes fréquentant notre belle piscine communale ne valent-elles pas cet investissement ?

Le cdH votera positivement sur ce point mais tient à préciser qu'il soutiendra toutes propositions de budget futur revu à la hausse pour les raisons évoquées ci-avant !

Il n'est pas trop tard mais il est temps !

Délibération du Conseil Communal du 25 mai 2020

Crise du COVID-19 - Solution en matière d'action sociale et de lutte contre la pauvreté : création d'un guichet unique Ville-CPAS à Verviers

Synthèse explicative :

Nous constatons régulièrement lors de nos contacts sur le terrain que trop de citoyens n'ont pas aisément accès à un certain nombre d'informations, un accès adapté à leurs conditions sociales, économiques ou culturelles, avec le risque alors que les informations transmises par le bouche à oreille soient tronquées voire erronées. Ceci cause souvent une incompréhension voire des tensions entre certains citoyens et nos administrations.

Ainsi certains Citoyens sont envoyés de la Ville au CPAS, dans un sens puis dans l'autre. Nous avons vraiment besoin d'un lieu où on puisse se faire aider quelque soit son problème. Nous avons besoin de simplifier l'accès pour le citoyen au service d'action sociale, comme par exemple à Ath avec "Habit'Ath info", ainsi qu'à tous les services, pas de ce qui apparaît encore trop souvent comme un dédale administratif.

L'objectif de ce guichet unique est qu'il soit à la mesure de tous. Au-delà de la création du dispositif, il sera indispensable de le porter à la connaissance de tous via les associations de terrain, les comités de quartiers et les régies de quartiers. Le bulletin communal comme le site de la Ville restant également des moyens privilégiés d'information.

Ce guichet est indispensable aujourd'hui, même si nous sommes bien conscients qu'il ne règlera pas tout. La Ville et le CPAS ont besoin de plus de moyens pour lutter correctement contre la pauvreté. L'accès à l'information et au conseil en est un levier important. Aujourd'hui, certes la priorité pour la majorité communale doit être la protection de la santé, mais aussi des moyens de subsistance de notre population car sans ça, après l'épidémie du COVID19, nous risquons d'être confrontés à une épidémie de pauvreté dans une ville avec encore moins de moyens. C'est maintenant qu'il faut agir.

Pour le cdH, Cécile Ozer, Jean-François Denis, Marc Elsen, Claude Orban, Jean-Bernard Vanbossche, Marie-Christine Krings

Pour Ecolo, Hajib El Hajjaji, Jean-Sebastien Mahu, Nezha Darraji, Dany Smeets et Patrice Dumoulin

Pour le PTB, Laszlo Schonbrodt, Andrea Cotrena, Luc Joris et Pierre Schonbrodt

Projet de délibération :

LE CONSEIL,

Considérant l'urgence sociale qu'entraîne la pandémie du COVID-19 pour la population verviétoise;

Considérant que de nombreux/ses citoyen.ne.s verviétois.e.s avec des parcours de vie très diversifiés (travailleurs/ses sans revenus, indépendant.e.s, artistes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées...) se retrouvent amputés en tout ou partie de leurs revenus;

Considérant l'urgence de simplifier les démarches administratives pour que chacun.e puisse accéder à l'aide à laquelle il/elle a droit;

Considérant qu'il est prioritaire que lutter ensemble contre les situations de pauvreté qui sont plus criantes suite aux mesures exceptionnelles nécessaires dans le cadre de la lutte contre le COVID-19;

Considérant que le Conseil a voté une motion le 17 décembre 2019 reconnaissant la situation d'extrême pauvreté comme une atteinte à la dignité humaine et l'engagement de la Ville de Verviers à combattre l'extrême pauvreté sur le territoire de la commune avec tous les acteurs de la société civile;

Considérant les bonnes expériences déjà réalisées dans d'autres communes de guichet unique Ville/CPAS;

Entendu l'intervention de,

Entendu l'intervention de,

A voix POUR,

A voix CONTRE,

A abstention(s),

DECIDE :

1. de mettre sur pied un guichet unique Ville-CPAS consistant à rassembler dans un lieu unique l'ensemble des informations et des documents nécessaires aux citoyen.ne.s qui sollicitent une aide de la part de la Ville ou du CPAS. Ce guichet sera tenu à la fois par des membres du personnel de la Ville de Verviers et du CPAS de Verviers.
2. de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce lieu puisse accueillir les personnes s'y présentant dans le plus strict respect des mesures de salubrité publique et de protection, telles qu'éditées dans le cadre de la lutte contre le COVID-19;

3. de maintenir ce bureau ouvert pendant une année avant de procéder à son évaluation (notamment sur base des suggestions des utilisateurs/trices) pour voir s'il doit être maintenu pour une nouvelle période à définir.



Point complémentaire à l'ordre du jour du Conseil Communal de Verviers du 25 mai 2020
Titre : TAXES, REDEVANCES ET DROITS COMMUNAUX – crise sanitaire du Coronavirus –
Mesures d'exonération fiscale durant la période de confinement – Modification du règlement
portant sur la Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Synthèse explicative:

Depuis le début de la crise du coronavirus, la quasi totalité des travailleurs a été touchée par les conséquences des mesures prises pour lutter contre cette pandémie. Dans cette situation exceptionnelle, plus que jamais, la priorité de toute autorité politique doit être de protéger la santé et les revenus des citoyens.

Des indépendants se sont retrouvés privés de leur activité et donc de leur revenu, des travailleurs se sont retrouvés en chômage temporaire, d'autres ont perdu leur emploi. Des travailleurs en situation précaire comme les intérimaires ne sont plus employés. Des parents ont dû s'absenter du travail pour garder leurs enfants. D'autre part, les dépenses ont augmenté car on travaille de son domicile, on garde les enfants chez soi toute la journée ou tout simplement parce qu'on est confiné chez soi.

De nombreuses organisations comme le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, la Fondation Roi Baudouin, Oxfam, le Réseau Wallon pour un Accès Durable à l'Énergie, ... ont tiré la sonnette d'alarme. Leur message est que malgré les mesures prises, le risque de voir la pauvreté exploser est toujours là si des mesures d'aide directe ne sont pas prises, non seulement pour les plus précaires mais pour l'ensemble de la population touchée par la crise. Comme le disait la secrétaire générale de RWLP, il est plus efficace d'agir avant que la pauvreté ne s'installe qu'une fois que les familles ont perdu pied.

Nous marquons ici une nouvelle fois notre soutien aux mesures ciblées prises par la majorité communale pour soutenir certaines catégories de travailleurs de la Commune dans cette épreuve. Nous proposons aujourd'hui, une aide supplémentaire, à destination de l'ensemble de la population pour soutenir l'ensemble des verviétoises et des verviétois dans cette crise et tenter de prévenir l'augmentation massive et durable de la pauvreté sur notre commune.

Voilà pourquoi nous proposons à la Ville de Verviers d'emboîter le pas de celle de Seraing pour défendre la suppression de la part variable de la collecte et le traitement des déchets ménagers durant la période de confinement.

Si le groupe PTB a pu, à plusieurs reprises marquer et argumenter son opposition au nouveau système de conteneur à puces, ce point n'a pas pour but de revenir sur le fonds des mécanismes de ce système mais uniquement de chercher des solutions pour alléger la pression sur les épaules des verviétoises et des verviétois durant cette période particulière. Pour être concret et constructif, nous

proposons cette mesure mais nous sommes tout à fait prêts à soutenir toutes autres propositions permettant de protéger les revenus de l'ensemble des ménages verviétois.

Projet de délibération:

Délibération du Conseil Communal du 25 mai 2020

TAXES, REDEVANCES ET DROITS COMMUNAUX – crise sanitaire du Coronavirus – Mesures d'exonération fiscale durant la période de confinement – Modification du règlement portant sur la Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

LE CONSEIL,

Vu le courrier adressé par la ville de Seraing au ministre Dermagne le 9 avril 2020 ayant pour objet : Taxes Immondices – coût-vérité 2020 – Covid-19 ;

Vu le Décret wallon relatif aux déchets du 27 juin 1996 ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents du 5 mars 2008 ;

Considérant le caractère exceptionnel de la crise consécutive à la pandémie du COVID-19 ;

Considérant l'urgence sociale et la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre l'augmentation de la paupérisation de la population ;

Considérant l'expression des experts de terrains que sont les associations de lutte contre la pauvreté (RWLP, Fondation Roi Baudouin, RWADE,...) défendant la mise en place d'aides directes et de mesures fortes pour empêcher de nombreux ménages de tomber dans la pauvreté ;

Entendu l'intervention de,

Entendu l'intervention de,

A voix POUR,

A voix CONTRE,

A abstention(s),

DECIDE :

1. de marquer sa volonté de supprimer la part variable de la Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers durant la période de confinement.
2. De solliciter le Ministre des pouvoirs locaux afin d'obtenir une immunisation de coût-vérité durant cette période pour cause de force majeure, nous permettant d'assurer au citoyen, en toute légalité, un allègement considérable de sa facture future compte tenu de la situation exceptionnelle que nous connaissons, ainsi que l'absence de pénalités à l'encontre de la Ville de Verviers si elle ne couvrirait pas pour 2020, son coût-vérité déchets à 100 %

Point complémentaire à l'OJ (Aide urgente aux petites associations).

Conseil Communal du 25 mai 2020.

Aide urgente aux petites associations.

La crise sanitaire que le monde entier subit actuellement nous affecte toutes et tous. Cette pandémie appelée Covid-19 n'est pas prête d'être stoppée ou éradiquée ! Les scientifiques parlent actuellement de 12 à 18 mois avant le contrôle total de cette maladie.

Même si nous sommes tous touchés par les contraintes de cette lutte contre le coronavirus, les plus précarisés de notre société et les petites associations qui les aident sont aux premières lignes du combat et de la détresse.

Le tissu associatif verviétois est ainsi fait que de multiples associations viennent à la rescousse des autorités communales afin d'aider les personnes dans le besoin. Sans elles, notre système social prendrait un sérieux coup dans l'aide aux personnes précarisées.

Après de nombreux contacts, il nous paraît évident que beaucoup de petites associations verviétoises vivent des moments difficiles sur le plan matériel et financier. Les rentrées d'argent ont presque totalement disparu et s'équiper afin de respecter les normes mises en place par le fédéral avant toute reprise d'activité leur portera (pour certaines) un coup fatal. Heureusement pour les plus démunis, l'aide alimentaire, médicalisée et en logement bien que ralentie n'a pas arrêté.

Quelques écoles de devoirs peuvent actuellement rouvrir, les maisons de jeunes suivront en juin, les associations d'aide aux adultes et aux familles aussi...

Sans aide financière et/ou matérielle les petites associations risquent de disparaître et plonger encore un peu plus les plus démunis dans la précarité. Quelques associations ne savent déjà plus payer leur loyer...

Dans votre DPC (Déclaration de Politique Communale 2019/2024), vous y avez priorisé la lutte contre la pauvreté. On y parle de « solidarité », de « renforcer la communication » de « coordonner les actions Cpas et des associations de terrain qui luttent quotidiennement contre la pauvreté »...

En tenant compte de ce qui est dit ci-avant, ECOLO, PTB et cdH s'unissent afin de proposer au Conseil Communal d'avoir une action conjointe Ville-CPAS afin de venir en aide d'urgence aux petites associations. Les aider matériellement afin de faciliter la réouverture de leurs activités via un marché d'achats groupés pour les savons, gels hydro-alcooliques, masques ainsi que pour des distributeurs de produits sera le bienvenu. Les distributeurs (matériel assez coûteux) permettront des économies substantielles tant humaines que financières dans les nouvelles organisations internes aux associations. Afin que ces frais ne viennent pas alourdir les pertes financières des associations, nous proposons que la Ville de Verviers et le CPAS dégagent un budget spécial d'aide à ces entités et suggérons la possibilité de trouver des appuis financiers externes.

Nous proposons également que les aides financières prévues aux associations dans le budget communal 2020 restent bien en leurs faveurs.

Une des deux entités Ville-CPAS mettrait un local de stockage à disposition avant livraison et les deux participeraient de front à cette action salvatrice pour de nombreux verviétois dans le besoin.

Le Conseil Communal de ce jour a une décision essentielle à prendre en faveur de ceux qui subissent plus encore que nous cette crise sanitaire. **Soyons responsables !**

Proposition de décision :

Le Conseil Communal de Verviers du 25 mai 2020

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement son article L1122-24

Vu l'article 64 du ROI du Conseil Communal

Vu la Déclaration de Politique Communale votée au Conseil le 28 janvier 2019

Par ... voix pour, ... voix contre et ... abstentions (ou : à l'unanimité),

Marque un accord sur l'aide d'urgence à apporter aux petites associations s'occupant des plus démunis, telle que décrite ci-dessus. Cette aide trouve sa justification suite au contexte de la crise sanitaire et les conséquences socio-économiques qui en découlent.

Charge les Collèges (Ville et CPAS) de lister ces associations, leurs besoins et de préciser les modalités de mise en œuvre des aides à leur apporter.

Charge les Collèges (Ville et CPAS) d'écrire une ligne budgétaire spécifique supplémentaire dédiée à cette opération.

Claude ORBAN

cdH

Hajib EL HAJJAJI

ECOLO

Làszló SCHONBRODT

PTB

Question CC du 25 mai 2020

Avenir du Centre-ville

Madame La Bourgmestre,

Je reviens vers vous concernant l'avenir de notre centre-ville et notamment le projet de centre commercial.

Lors de notre rencontre de novembre dernier avec le promoteur, nous avons convenu de nous revoir 6 mois plus tard, soit fin mai 2020.

Nous sommes bien conscients que la crise actuelle du Covid-19 nous amène à revoir certains calendriers et à prendre en compte les enjeux sociétaux à nouveau mis en évidence dans le contexte de cette crise.

Nous avons tous en tête l'échéance de validité du permis unique et nous pensons qu'un échange pourrait être enrichissant quant à voir confirmer la volonté du promoteur et l'éventuelle évolution de ce dossier important pour la revalidation de notre centre-ville.

Nous vous redemandons donc formellement de déterminer dès à présent une première réunion entre les différentes formations politiques, majorité comme opposition, avant fin juin, autour de l'avenir du centre-ville, en y associant pourquoi pas, différents acteurs de terrain tel que nous vous l'avions proposé dans notre courrier du mois d'avril.

Je vous remercie pour votre réponse.



Les gens d'abord, pas le profit

**Question orale du conseiller Laszlo Schonbrodt à l'échevin Jean-François Chefneux
concerne : l'enfouissement de déchets nucléaires dans « l'ardenne Verviétoise »**

Comme certainement chacun d'entre vous, nous avons été surpris de découvrir dans la presse qu'un site sur l'arrondissement de Verviers pourrait être choisi pour faire de l'enfouissement géologique de déchets nucléaires.

Comme chef lieu d'arrondissement, mais aussi tout simplement car on parle d'un endroit où les verviétoises et les verviétois aiment fréquenter et parce que nos sous-sol comme nos nappes phréatique ne connaissent pas les frontières des communes, c'est un sujet important pour nous.

La méthodologie de travail de l'ONDRAF a été copieusement critiquée. Dans son article « Distanciation sociétale : mauvais timing pour la consultation publique belge sur le sort des déchets hautement radioactifs » la spécialiste du sujet, Céline Parotte, pointe particulièrement les défauts de leur consultation citoyenne.

Je voudrais donc savoir si la ville a déjà pris des informations à l'autorité de tutelle sur ce sujet ?

Comptez-vous prendre position et demander au nom de la ville de reporter le ce débat citoyen pour qu'il puisse se faire dans des meilleures conditions, avec le temps de connaître les documents, recevoir une information contradictoire détaillée et le tout hors confinement ?



Les gens d'abord, pas le profit

**Question orale de la conseillère Andrea Cotrena
concerne : le bien être des enfants en période COVID**

Cette période de confinement a été difficile pour bon nombre de citoyens verriétois et particulièrement pour les enfants déjà en difficulté avant le confinement.

En effet, nous pensons aux enfants normalement placés en internat pendant la semaine et passant uniquement les weekends dans leurs familles respectives.

Suite à la crise du Covid, ces enfants ont dû retourner dans leur famille non préparée à les recevoir à temps plein. Une des problématique étant le manque, d'espace parfois, de jeux ou jouets à disposition des enfants et le manque d'occupation. Ces familles (on pense aussi aux familles monoparentales) sont parfois bien isolées et en difficulté face à l'ennui de leurs enfants.

Voici mes questions :

Serait-il possible de prévoir plus d' « espaces » de jeux pour les enfants (0-3 ans âge où les enfants sont totalement dépendant des parents) avec leurs parents comme cela se fait déjà à Barcelone ?

Et que ces espaces soient pourvus de ludothèque (dans le respect des règles d'hygiène)?

Et si c'était possible, serait-ce envisageable d'en faire la promotion active auprès des éventuels bénéficiaires?

Nous pensons que ceci pourrait désamorcer les tensions liées au confinement au sein de ces foyers et d'agir préventivement au burn-out des parents en difficulté.



VERVIERS



Conseil communal du 25 mai 2020

**Concerne : Crise du covid19 - Soutien aux commerçants locaux :
mobilité, parking, bons d'achats locaux**

Chers collègues,

Mes questions s'adressent tant à l'Echevin des Affaires Economiques qu'à l'Echevin de la Mobilité (sachant que ces compétences étaient réunies précédemment au sein d'un même échevinat)

Nos commerçants locaux font preuve de beaucoup de créativité pour redynamiser le centre-ville qui souffre de multiples difficultés. Les réductions de certaines taxes proposées par votre Collège sont un premier pas mais beaucoup de commerçants rencontrent des problèmes de trésorerie et ont un besoin urgent actuellement. De plus, certains commerçants ne se sentent pas respectés, ni soutenus sur différents sujets qui touchent la redynamisation du centre-ville (annonce du plan mobilité modifié durant la période de confinement, reprise brutale des contrôles de stationnement en centre-ville, manque d'action de soutien visant à leur faire sortir la tête hors de l'eau...)

Voici donc mes questions :

- **Tout d'abord, pouvez-vous vous engager à intégrer les représentants de l'Union des Commerçants de Verviers dans le groupe de concertation sur la mobilité afin de permettre à nos commerçants locaux de participer à la politique de mobilité en centre-ville (zone 30 et aménagements cyclistes) qui les concerne directement ? Quid des directeurs d'écoles aussi ?**
- **L'Union des Villes et des Communes de Wallonie préconise la gratuité des parking en centre-ville pour soutenir les commerçants¹. Quelles solutions comptez-vous mettre en place vu la reprise unilatérale des contrôles par Besix/Indigo ?**
- **Enfin, considérant que le Ministre Dermagne tolère de la part des communes wallonnes des budgets en déficit² suite à la période exceptionnelle de crise du covid19, et que de nombreuses initiatives voient le jour pour soutenir les commerçants via des bons d'achats locaux (comme à Blegny ou à Huy), que compte faire concrètement la ville de Verviers pour utiliser ce levier d'action en faveur de l'achat local ?**

Plus que jamais, nous avons besoin de soutenir nos commerçants locaux et les décisions de votre Collège seront décisives dans le maintien ou la disparition de nombreux commerces.

Hajib El Hajjaji

Chef de groupe Ecolo à la Ville de Verviers

¹ <https://www.uvcw.be/actualites/33,839,40,40,8891.htm> : « *Rendre gratuit l'accès aux parkings des centres-villes : Afin de faciliter le retour des consommateurs dans les centres-villes, l'accès gratuit à l'ensemble des parkings peut constituer un incitant utile* »

² Le Ministre Dermagne a donné son feu vert aux communes pour présenter un budget déficitaire à l'exercice propre de l'ordre de 3 % maximum pour 2020 et de 5 % maximum pour 2021.